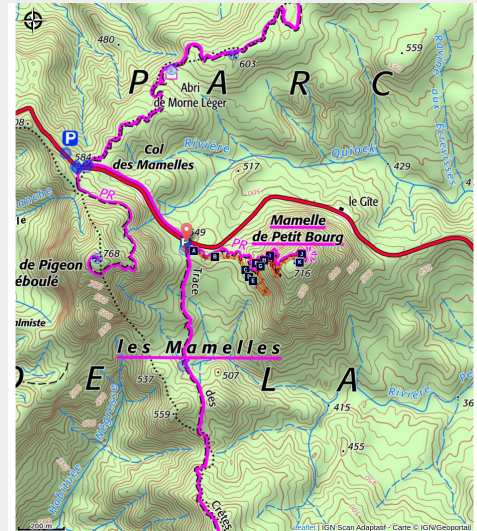


# Mamelle de Petit-Bourg

Basse-Terre Nord



Point de vue (vers le sud), à quelques mètres du sommet (C.Lesponne)



*Cette trace fait la transition entre la forêt humide et la forêt d'altitude. Elle offre de nombreux points de vue, notamment sur le Petit et le Grand Cul-de-Sac Marin, voire sur Marie-Galante et la Désirade.*

Nouveau belvédère d'observation au sommet (2024).

## Infos pratiques

---

Pratique : Pédestre

---

Durée : 1 h 30

---

Longueur : 2.5 km

---

Dénivelé positif : 161 m

---

Difficulté : Facile

---

Type : Aller-retour

---

Thèmes : Géologie

# Itinéraire

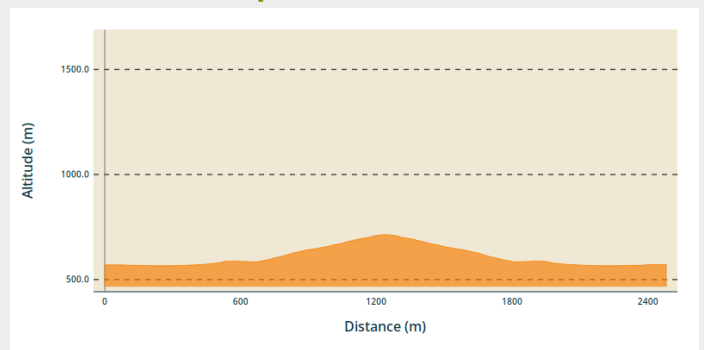
**Départ** : A proximité du Col des Mamelles, Petit-Bourg

**Arrivée** : A proximité du Col des Mamelles, Petit-Bourg

**Balisage** : — PR

**Communes** : 1. Petit-Bourg

## Profil altimétrique



Altitude min 566 m Altitude max 713 m

## Balisage randonnée : jaune.

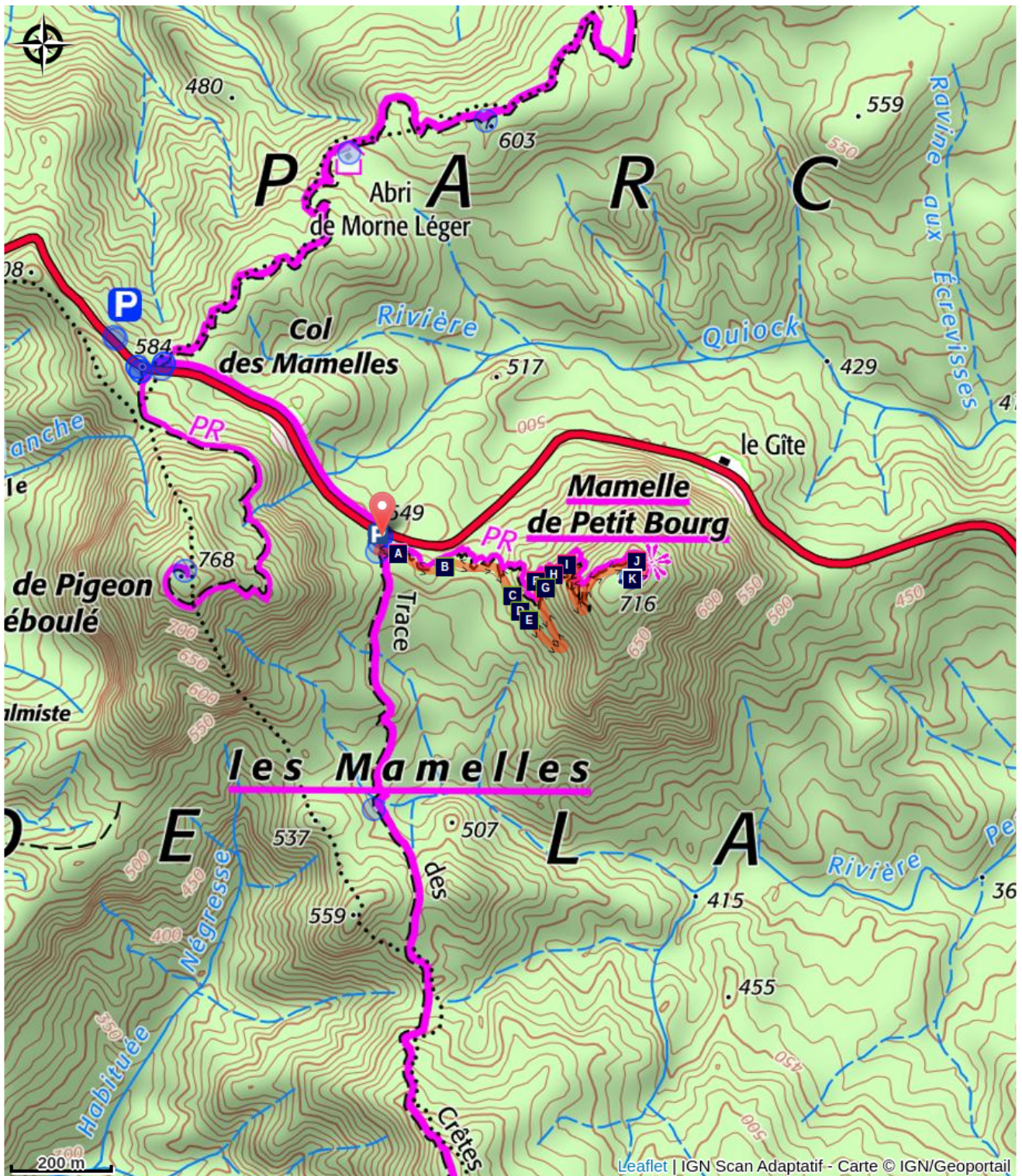
Depuis le parking, prendre le départ de la trace de la Mamelle de Petit-Bourg, qui est commun avec celui de la trace des Alizés (tronçon du G.R.).

A l'intersection prendre à gauche. Continuer sur le même sentier qui propose de nombreuses ouvertures sur des paysages grandioses. Tôt le matin, il est possible d'écouter les grenouilles et les cigales qui chantent.

Au sommet de la Mamelle de Petit-Bourg, apprécier l'ambiance de la forêt d'altitude. Puis faire demi-tour et emprunter le même chemin pour redescendre.

A l'intersection proche de la fin de la trace, bien prendre à droite pour retrouver le parking.

# Sur votre route...



- |   |  |   |   |
|---|--|---|---|
|  | La formation des Mamelles (A)              |  | La Cigale de Guyane (B)                       |
|  | "Bwa bandé" (C)                            |  | Palmier montagne (D)                          |
|  | Balisiers (E)                              |  | Point de vue (F)                              |
|  | "Oreilles d'éléphant" (G)                  |  | La chaîne montagneuse du nord Basse-Terre (H) |
|  | De la terre à la mer (I)                   |  | Les deux Culs-de-Sac Marins (J)               |
|  | Le sommet de la Mamelle de Petit-Bourg (K) |   |   |

# Toutes les informations pratiques

## En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

## Recommandations

Etre vigilant dans les déplacements et les traversées sur la route RD23 : important trafic routier.

En milieu naturel, la prudence et la vigilance doivent être multipliées, d'autant que la Guadeloupe est soumise à des risques naturels. Adopter un comportement responsable est indispensable pour que la randonnée reste un plaisir !

Attention : parkings non surveillés.

## Comment venir ?

### Transports

Le conseil régional assure le réseau de transport interurbain avec des lignes de bus qui desservent tout l'archipel, par secteur géographique.

Voir : <https://www.regionguadeloupe.fr/les-actions-regionales/transport-interurbain/#>  
-> Pointe à Pitre / Baie-Mahault / Petit-Bourg / Pointe-Noire : ligne 115.

---

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :

Dépozé : <https://depoze.fr>

KAROS : <https://www.karos.fr>

### Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16,17827 N - Long : 61,73176 W.

Sur la route de la Traversée (RD 23), le parking pour le départ de la trace est proche du Col des Mamelles.

-> En venant de la Côte-sous-le-Vent (Bouillante / Pointe-Noire) : il est à 2 minutes après le Col.

-> Par l'autre côté (Prise d'Eau, Petit Bourg) : il faut faire 4 km environ après la Maison de la Forêt pour trouver le départ.

Se garer à proximité du panneau de départ au bord de la RD 23.

## Parking conseillé

Bord de la route RD 23, à proximité du panneau de départ de la trace

### Lieux de renseignement

#### Maison de la Forêt

RD 23 - Route de la Traversée, 97170 Petit-Bourg

[info@randoguadeloupe.gp](mailto:info@randoguadeloupe.gp)

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/ou-sinformer/maison-de-la-foret>



### Source

Rando Guadeloupe

<https://www.randoguadeloupe.gp/>

# Sur votre route...

---

## La formation des Mamelles (A)

Même si la mise en place des Mamelles est considérée comme récente, il y a entre 2 et 1 millions d'années, la chaîne septentrionale à laquelle les Mamelles appartiennent porte les anciens volcans de l'île.

---



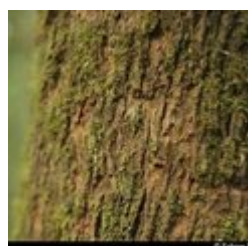
## La Cigale de Guyane (B)

Cette cigale (*Fidicina mannifera*) est une espèce qui a été accidentellement introduite en Guadeloupe, où elle est devenue une espèce invasive.

La cigale est reconnaissable à son corps massif et à sa tête triangulaire avec des antennes très courtes prolongées par une longue trompe rectiligne. Mais c'est généralement grâce à nos oreilles que nous les reconnaissons en premier ! Pour attirer les femelles, les mâles chantent des sérénades. Ces sons, variables selon les espèces et les circonstances, sont produits par une caisse de résonance constituée d'un double tambour formé de cymbales actionnées par des muscles. Les cigales ont inventé l'oreille débrayable : quand un mâle se tait, il écoute les autres, mais quand il chante, il détend son tympan, ce qui lui permet de devenir sourd et de ne pas être gêné par ses propres émissions sonores.

Crédit : F.Hemery

---



## "Bwa bandé" (C)

Le Bois bandé (*Richeria grandis*) appartient à la famille des Euphorbiacées. C'est une essence de grande taille reconnaissable à ses feuilles coriaces et à son écorce brun rougeâtre malheureusement trop souvent victime de prélèvements abusifs. Appelé aussi "Bwa bandé", il est réputé pour ses propriétés aphrodisiaques. Son bois était utilisé pour les charpentes et en menuiserie.

Ses fruits sont très caractéristiques : ils forment de petites capsules ayant l'aspect de raisins verts et qui s'agglutinent en grand nombre sur les branches.

Crédit : Fabien Salles / PNG

---



## ✿ Palmier montagne (D)

Le Palmier montagne (*Prestaea montana*) est de la famille des Arecacées. Ce n'est pas un arbre malgré sa hauteur, il ne possède pas de tronc mais un stipe, comme les fougères. Il peut vivre aussi bien en forêt hygrophile (où il peut atteindre une dizaine de mètres de hauteur) qu'en altitude (où il ne dépasse pas deux mètres).

Crédit : Emilie Savy / PNG



## ✿ Balisiers (E)

*Heliconia caribaea*, de la famille des Musacées, est une grande herbe caractéristique de la forêt tropicale humide des Petites Antilles. Cette plante, de la même famille que les bananiers, peut atteindre 5 m de hauteur.

Son inflorescence ressemble à un épi de couleur rouge ou rouge à bord jaune, parfois entièrement jaune ; les fleurs sont visibles toute l'année, surtout d'avril à juin.

Crédit : PNG



## 📍 Point de vue (F)

Ouverture avec vue sur la mer des Caraïbes, la Mamelle de Pigeon et le Morne à Louis vers l'ouest.

Crédit : PNG



## ✿ "Oreilles d'éléphant" (G)

*Philodendron giganteum* ou Siguine blanche est une espèce épiphyte ou terrestre qui affectionne les endroits humides ou ombragés. Elle pousse aussi bien à terre que sur les rochers ou dans les arbres. Elle développe de nombreuses racines aériennes très longues, utilisées en vannerie. Ses feuilles sont vert sombre de très grande taille, charnues et luisantes. Chaque feuille est portée par un gros pétiole de 0,60 à 1,50 mètre de longueur, lui-même inséré sur une grosse tige courte basée sur des troncs ou des rochers.

Crédit : Fabien Salles / PNG



## ◀ La chaîne montagneuse du nord Basse-Terre (H)

Vue sur la chaîne montagneuse et les crêtes du nord Basse Terre.

Crédit : PNG

---



## ◀ De la terre à la mer (I)

Ouverture jusqu'à la mer, en passant par la Mamelle de Pigeon et le Morne à Louis.

Crédit : Emilie Savy / PNG

---



## ◀ Les deux Culs-de-Sac Marins (J)

Ouverture sur les deux Culs-de-Sac Marins, ainsi que sur Marie-Galante et la Désirade par temps très clair.

Crédit : PNG

---



## △ Le sommet de la Mamelle de Petit-Bourg (K)

Le sommet est un lieu agréable et calme. A côté du panneau indiquant l'altitude (716 mètres), il y a un beau "bwa bandé" (voir point d'intérêt précédent).

Crédit : PNG